

d'une enquête mal conduite. Cet homme, s'il est coupable, a eu trois jours devant lui pour faire disparaître toutes les traces et préparer sa défense : on n'a pas même mis les scellés sur la chambre du meurtre, où tout le monde pénétrait librement. Si cet homme n'est pas coupable, il serait déplorable qu'après lui avoir accordé une compassion entière, on en soit venu à lui poser des interrogations terribles et à l'arrêter sur une accusation formidable. Il serait alors la victime du manque d'énergie et d'habileté de certaines gens, qui n'ont su dès l'abord où trouver le vrai.

Remarquons le bien, c'est au coroner durant l'enquête, c'est à l'avocat durant le procès, que revient la tâche de guider le jury. MM. les jurés n'ont pas les connaissances voulues pour juger par eux-mêmes ; lorsqu'ils sont mal dirigés, leur verdict est absurde. C'est facile à prouver. Voyez à Craig's Road : deux trains se tamponnent, treize personnes sont tuées. Verdict du jury : mort par choc nerveux. Aux chutes Montmorency, un homme veut descendre la falaise à pic ; il tombe d'une hauteur de 150 pieds et se fracture le crâne. Verdict du jury : mort par hémorrhagie cérébrale. Il faut avouer que c'était bien suffisant.

Non, tâchons d'être sérieux. Mettons nous bien dans la tête, et que messieurs les avocats et coroners veuillent bien comprendre les premiers que, dans les cas de coups et blessures ou lorsqu'il s'agit de mort violente, la loi et ses formalités n'est pas suffisante pour juger : il faut la science. Dans ces circonstances là, le médecin, et surtout le médecin spécialiste, passe avant le juge. Le jour où l'on aura assez de désintéressement pour comprendre que la science a marché depuis que le code est écrit, que les faits prouvent plus que les formalités légales, ce jour-là, l'on aura fait un grand pas de plus vers le progrès, et bien des coupables impunis courberont le front devant la justice. L'on ne verra pas autant de prédisposés au crime, gens maladifs ou déséquilibrés, se persuader qu'avec un peu d'habileté l'on peut se tirer d'affaire et se jeter au crime sous l'impulsion de l'exemple, avec l'espoir d'échapper au châtement. Gauthier, dans l'intervalle de ses rendez-vous, devait lire les journaux quotidiens.

---

### Cet élixir

J'ai remarqué dans les *Variétés* du numéro de mai, page 280 de l'UNION MÉDICALE, les deux phrases suivantes où l'auteur dit : " Mais j'ai connu un homme qui, lorsqu'il était malade, buvait sa propre urine et assurait s'en trouver à merveille ! Et il n'était pas le seul à faire usage de ce remède qu'on peut qualifier d'héroïque." Je me suis rappelé alors avoir entendu dire souvent que notre vieux vidandeur au collège faisait usage du même remède. Il m'en avait quel-